

SOUTENEZ LA FORMATION
AUX MÉTIERS DU SPORT
ET DE L'ANIMATION
SPORTIVE !



**CREPS
TOULOUSE**

*ENSEMBLE,
CONSTRUISONS
L'AVENIR
DES JEUNES*

05 62 17 90 00



formation@creps-toulouse.sports.gouv.fr



1 avenue Édouard Belin - 31400 TOULOUSE



**TAXE D'APPRENTISSAGE
2021**

QUI SOMMES-NOUS ?

Le **CREPS de Toulouse** assure le suivi du double projet de près de 300 sportifs à l'année représentant 17 disciplines différentes, issus de 11 pôles excellence, 9 pôles accession et 2 centres de formation.

Il forme plus de 1200 personnes aux métiers du sport et de l'animation (en moyenne 174 000 heures de formation), réparties dans 40 formations dont 10% sont assurées hors des murs dans les départements de la région avec un taux de réussite de 83%.

Le CREPS de Toulouse est un acteur majeur des formations diplômantes du sport et de l'animation sportive (diplômes professionnels du ministère chargé des sports).

Il est partenaire du **CFA Sport Occitanie** en tant qu'Unité de Formation des Apprentis.

DISCIPLINES REPRÉSENTÉES DANS LES STRUCTURES D'ENTRAÎNEMENT PRÉSENTES AU CREPS DE TOULOUSE :

ATHLÉTISME - AVIRON - BASE-BALL - BASKET-BALL - BEACH VOLLEY - BOWLING - CANOË KAYAK - CYCLISME - ESCALADE - HALTÉROPHILIE - NATATION ARTISTIQUE - NATATION COURSE - PELOTE BASQUE - RUGBY À XIII - SAVATE - TENNIS - VOLLEY-BALL.

LISTE DE NOS FORMATIONS

✓ Sports de nature et de montagne :

Canoë-kayak en eau vive et en eau calme, accompagnateur moyenne montagne, vol libre, escalade

✓ Sports collectifs :

Volley-ball, basket-ball, rugby à XIII et rugby XV, hockey sur gazon, handball

✓ Activités aquatiques :

Natation

✓ Sports motorisés :

Moto

✓ Activités physiques pour tous

✓ Handicap

✓ Forme, santé, bien-être :

Forme et force, préparation physique, préparation mentale, pilates, yoga

✓ Création, direction et management de structures aux métiers du sport et de l'animation



EN CHIFFRES...



174 000
heures de formation



300
sportifs
accompagnés



148 000
heures de formation
en alternance



20
structures
d'entraînement



1224
stagiaires par an



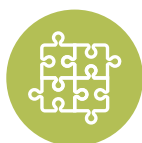
2
centres
de formation



88
sessions
de formation



2
laboratoires
de recherche



86,2 %
Taux d'insertion
professionnelle



100 %
de réussite
au Bac

POURQUOI VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE AU CREPS TOULOUSE ?

La taxe d'apprentissage représente un enjeu important pour les organismes de formation aux métiers du sport et de l'animation sportive.

En versant la taxe d'apprentissage hors quota vers le **CREPS de Toulouse**, vous soutenez les jeunes en formation diplômante dans une large gamme de disciplines sportives, ainsi que les sportifs de la région, inscrits dans les différents pôles d'entraînement, pour accéder au plus haut niveau de pratique dans leur discipline, tout en réussissant à se former à leur futur métier.

La taxe permet également aux athlètes de haut niveau d'acquérir un diplôme sportif pour leur reconversion.

Nous comptons sur vous !

COMMENT VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE 2021 ?

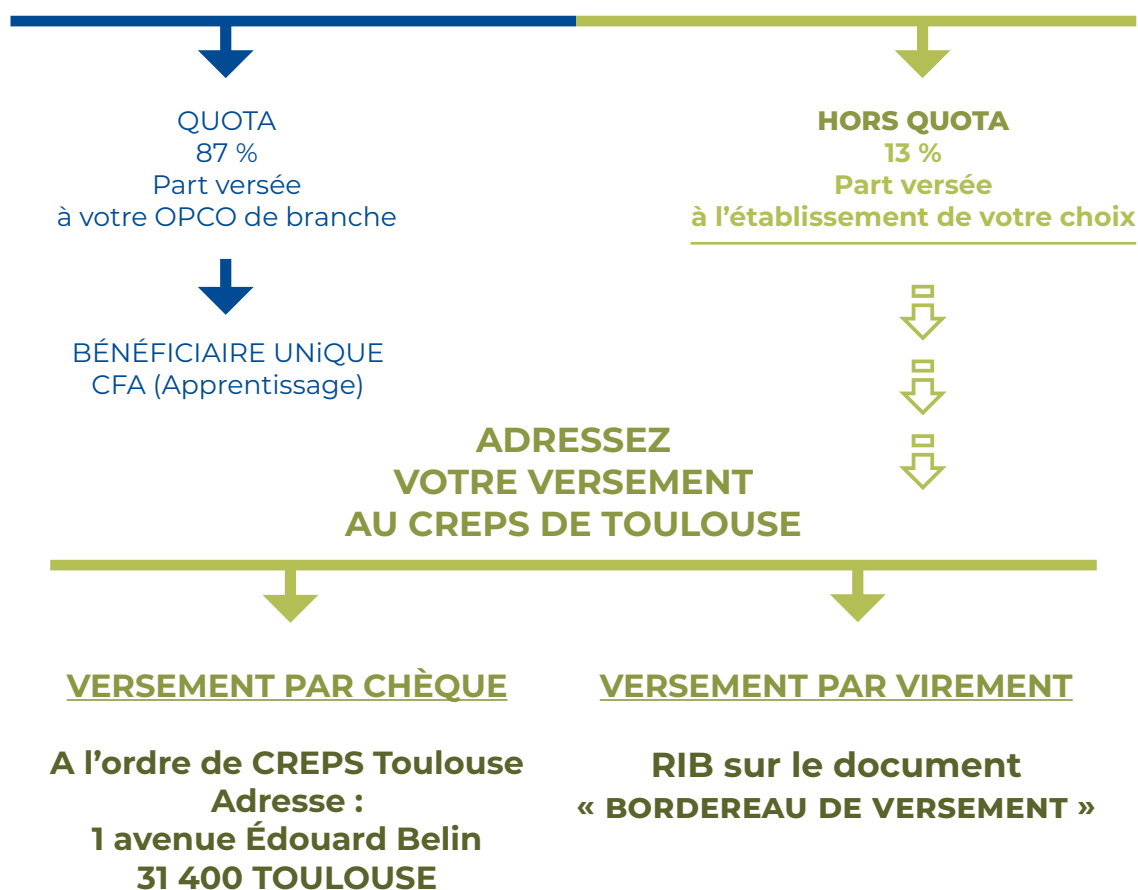
En 2020, la taxe d'apprentissage a évolué dans le cadre de la loi :

« **LIBERTÉ DE CHOISIR SON AVENIR PROFESSIONNEL (LCAP)** »

C'est désormais la part de la taxe dédiée au financement des formations initiales hors apprentissage (le barème de 13%) que vous pouvez verser directement.

TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

0.68 % de la masse salariale brute



LE CREPS DE TOULOUSE EST ÉLIGIBLE AVEC LE CODE :

UAI : 03110098 N

Flécher votre taxe vers le **CREPS de Toulouse** permet de mobiliser plus de ressources pour la gestion des formations, l'achat de matériel pédagogique et l'accompagnement des sportifs.

CONTACT :

Tél. : 05 62 17 90 00

Courriel : formation@creps-toulouse.sports.gouv.fr